



**COMMUNIQUÉ DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA TROÏKA DE L'ORGANE DE LA SADC, PLUS LA TROÏKA DE LA SADC, LES PAYS CONTRIBUTEURS À LA BRIGADE D'INTERVENTION DE LA FORCE (FIB) DE LA MONUSCO ET À LA MISSION DE LA SADC AU MOZAMBIQUE (SAMIM) SUR LES PROCESSUS DE PAIX EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET EN RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE**

**11 JUILLET 2023**

1. La réunion extraordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Troïka de l'Organe de la SADC plus la Troïka de la SADC, les pays contributeurs à la Brigade d'intervention de la Force (FIB) de la MONUSCO et à la Mission de la SADC au Mozambique (SAMIM) sur les processus de paix en République Démocratique du Congo et en République du Mozambique, ci-après dénommé le Sommet, a eu lieu par vidéoconférence le 11 juillet 2023.
2. Le Sommet a été officiellement ouvert par Son Excellence Dr. Hage Gottfried Geingob, Président de la République de Namibie, en tant que Président de l'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, défense et sécurité, et présidé par Son Excellence M. Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie, et Président entrant de l'Organe sur la coopération en matière de politique, défense et sécurité.
3. Ont participé au Sommet, les Chefs d'État et de gouvernement de la SADC suivants ou leurs représentants :

Namibie :

Son Excellence le Dr. Hage Gottfried. Geingob, Président de la République de Namibie, et Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité.

Zambie : Son Excellence M. Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie, et Président entrant de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité.

Afrique du Sud : Son Excellence M. Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud et Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité.

République démocratique du Congo: Son Excellence M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo et Président de la SADC.

Malawi : Son Excellence le Dr. Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi et Président sortant de la SADC.

Botswana : Son Excellence Dr Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana.

Mozambique : Son Excellence M. Felipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique.

Zimbabwe : Son Excellence le Dr Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe.

Tanzanie : S.E Philip Isdor Mpango, vice-président de la République unie de Tanzanie, représentant Son Excellence Dr. Samia Suluhu Hassan, présidente de la République unie de Tanzanie.

Royaume du Lesotho: Son Excellence M. Samuel Ntsokoane Matekane, Premier Ministre du Royaume du Lesotho.

Angola: S.E l'Ambassadeur Tété António, ministre des relations extérieures de la République d'Angola, représentant Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, et Président entrant de la SADC ;

4. Ont également participé au Sommet, les ministres des États membres respectifs de la SADC et le Secrétaire exécutif de la SADC.

5. Le Sommet a examiné la situation sécuritaire qui prévaut dans la partie Est de la République Démocratique du Congo (RDC) et dans la province de Cabo Delgado de la République du Mozambique.
6. Le sommet a observé une minute de silence en l'honneur de tous les citoyens de la région décédés en mission, y compris l'inspecteur principal Evan Siame, décédé dans un accident de la route le 8 juillet 2023 lors de son déploiement en République du Mozambique, et a exprimé ses sincères condoléances au gouvernement et au peuple de la République de Zambie, ainsi qu'à sa famille.
7. Le Sommet a pris note avec une vive préoccupation la persistance de l'instabilité et la détérioration de la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Sommet a de nouveau condamné la recrudescence des conflits et les activités hostiles menées par tous les groupes rebelles, y compris le M23 et les groupes terroristes des ADF, qui opèrent dans l'est de la RDC, et qui sont soutenus par des agresseurs étrangers.
8. Le sommet a renouvelé son appel à la cessation immédiate des hostilités par tous les groupes armés et au retrait inconditionnel des zones actuellement occupées, et s'est engagé à rechercher des mesures complémentaires aux efforts diplomatiques en cours afin de contraindre le M23 et d'autres groupes armés à renoncer à toutes les formes d'attaques.
9. Le Sommet a approuvé le mandat, les instruments juridiques et opérationnels nécessaires au déploiement de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo, dans le cadre de la réaction régionale à la détérioration de la sécurité et de la situation humanitaire dans l'est de la RDC.
10. Le Sommet a salué l'engagement du gouvernement de la République démocratique du Congo à fournir des fonds supplémentaires au budget de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo (SAMIDRC).
11. Le Sommet a pris note des conclusions des travaux du Sommet quadripartite qui avait été convoqué le 27 juin 2023 afin de faciliter au mieux l'harmonisation et la coordination des actions menées en vue d'instaurer la paix et la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. Ont participé au Sommet quadripartite, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et les Nations unies (ONU), sous les auspices de la Commission de l'Union africaine (CUA).
12. Le Sommet a reconnu la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires en vue de soutenir les processus de paix dans la Région et a lancé un appel en vue de mener des campagnes destinées à mobiliser les ressources nécessaires auprès de l'Union africaine, des Nations unies et d'autres partenaires internationaux désireux de soutenir

les efforts déployés en vue de rétablir la paix et la sécurité en République du Mozambique et en République démocratique du Congo.

13. Le Sommet a pris note de l'amélioration de la situation en matière de sécurité dans la province de Cabo Delgado de la République du Mozambique et du retour progressif des personnes déplacées à l'intérieur du pays vers leur lieu d'origine à la faveur de la réduction des activités terroristes. Il a également félicité la Mission de la SADC au Mozambique (SAMIM) pour son engagement sans faille et les sacrifices qu'elle a consentis en vue de rétablir et de maintenir la paix et la sécurité dans la province de Cabo Delgado.
14. Le Sommet a en outre pris note des progrès réalisés par la Mission de la SADC au Mozambique (SAMIM) dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat et a félicité les États membres qui ont contribué à la réalisation de ce mandat.
15. Le Sommet a prolongé le mandat de la SAMIM de douze (12) mois, à partir du 16 juillet 2023, afin de consolider les acquis obtenus depuis le déploiement de la SAMIM et de renforcer davantage les processus de stabilisation et de faciliter le retour en toute sécurité des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (IDP) vers leurs lieux d'origine.
16. Le Sommet a félicité le gouvernement de la République du Mozambique pour avoir lancé des stratégies visant à consolider les territoires reconquis et un plan d'action à mettre en œuvre après le retrait de la SAMIM.
17. Le Sommet a pris acte de l'appréciation de Son Excellence M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, et de Son Excellence M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, pour le soutien, la collaboration et la coopération continus que leur apporte la SADC dans le cadre de l'instauration de conditions de paix et de sécurité durables dans leurs pays respectifs.
18. Le Sommet a félicité Son Excellence M. Hage Geingob, Président de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité et Président de la République de Namibie pour avoir convoqué le Sommet et pour son engagement et son leadership dans la coordination des activités visant à instaurer la stabilité, la paix durable et la sécurité dans la Région de la SADC.

**Fait à Windhoek, République de Namibie, le 11 juillet 2023**